

## Association Les P'tits Bouts

### Compte rendu de l'assemblée générale du mardi 5 janvier 2010

Présents: Mme LEMBLE Nathalie Présidente  
Mme VALENCE Isabelle Secrétaire  
Mme EURIAT Sophie Trésorière  
Mme GERARD Nathalie  
Mme RIVAT Magalie  
M. DREYER Jean Claude  
M. LEMBLE Vincent

Remerciements à M. Nicolas LECOMTE pour son don.

### Assemblée générale

#### **1-Présentation des personnes :**

#### **2-Présentation de l'association:**

Pourquoi est-elle appelée ainsi?

Référence géographique aux lieux du village et aux enfants qui en sont l'intérêt principal.

Buts de cette association?

Favoriser les actions culturelles notamment par l'installation d'une bibliothèque.

Favoriser les actions d'ordre artistique (activités manuelles) pour financer la bibliothèque.

Favoriser l'accueil des nouveaux arrivants.

#### **3- Demandes de subvention faites auprès de**

-La Mairie de Mortagne

-du conseil Général

-de la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges.

#### **4- Manifestations possibles de cette année 2010 pour gérer financièrement la bibliothèque**

Propositions: -un repas cuisiné par les enfants

-halloween

-carnaval

-créations de Noël (marché de Noël)

-marche en forêt pour y reconnaître les différents arbres

-exposition: l'ancienne école

Deux dates retenues: Mercredi 10 février 2010 pour présenter aux enfants du village le projet

Samedi 13 février 2010 où les enfants créeront le logo de l'association, dessineront la bibliothèque de leur rêve et dégusteront des crêpes.

#### **5-Mise en place de la bibliothèque:**

Il faudra prévoir d'identifier les livres pour le prêt, les recouvrir, les répertorier...

M.J.C DREYER propose d'installer un gestionnaire de prêt sur un ordinateur, de fabriquer des bancs, d'installer un sous-site consacré à l'association dans le site de Mortagne.

Le prêt d'ouvrages sera impossible avec le bibliobus (problème de superficie de la bibliothèque)

Demande auprès des habitants de dons de livres, de jeux de société et de puzzles.

Le règlement de la bibliothèque devra être créé plus tard.

Présentation de SOFIA: C'est un organisme agréé par le ministère de la culture où tout achat de livre neuf doit être déclaré. Sofia se charge ensuite de prendre la part de droit d'auteur auprès du fournisseur (librairie).

**6-Membres de l'association:**

Mmes GERARD et RIVAT ainsi que M. DREYER et LEMBLE sont admis comme membres.